

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
EXTRA 47/02

ÉFAI – 020413 – ASA 17/025/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT / EXÉCUTION IMMINENTE

CHINE

Chen Chunyan (h), 18 ans

Mo Keliang (h), 34 ans

Liu Hanji (h)

Deng Weiming (h), 33 ans

Wang Jiakuan (h)

et au moins huit autres personnes dont on ignore le nom

Londres, le 26 juin 2002

Amnesty International craint que les personnes nommées ci-dessus et au moins huit autres ne soient très prochainement exécutées. Cette crainte est renforcée par le fait qu'au moins cinquante personnes reconnues coupables d'infractions à la législation sur les stupéfiants ont déjà été exécutées cette semaine pour marquer le 26 juin, décrété par les Nations unies Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues.

Chen Chunyan, un adolescent de dix-huit ans originaire de Quanzhou (province du Fujian) aurait été condamné à mort cette semaine pour avoir, selon certaines informations, essayé de vendre à des policiers infiltrés 1000 doses d'amphétamines pour une valeur de 150 000 yuans (18 506 €).

Mo Keliang, résidant à Hong Kong, et Liu Hanji, venant de Shenzhen, ont été condamnés à mort le 24 juin par le tribunal populaire intermédiaire de Shenzhen pour avoir fait passer en contrebande à l'étranger près de 500 kg de stupéfiants. Le même jour, Deng Weiming, de la province du Hunan, a été condamné à la peine capitale par le même tribunal, qui a également condamné à mort avec un sursis de deux ans avant exécution de la sentence Wang Jiakuan, habitant à Shenzhen, qui était accusé d'avoir fait la contrebande de stupéfiants.

Le 25 juin, 14 personnes reconnues coupables d'avoir revendu des stupéfiants ont été condamnées à mort à l'issue d'un grand rassemblement organisé sur le terrain de sport du canton de Shuangliu à Chengdu (province du Sichuan), dans le sud-ouest de la Chine. Neuf d'entre elles ont été exécutées sur-le-champ et les cinq autres ont été condamnées à mort avec un sursis de deux ans avant exécution de la sentence.

Au cours des derniers jours, deux personnes dans la province septentrionale du Heilongjiang et un autre "groupe" de personnes de la municipalité de Tianjin et de la province du Henan auraient également été condamnées à la peine capitale.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Un grand nombre d'infractions sont toujours passibles de la peine de mort en Chine, dont des infractions non violentes ou à caractère économique. Nombre de condamnations et d'exécutions sont liées à des infractions à la législation sur les stupéfiants. Les condamnés sont passés par les armes ou exécutés par injection létale. Chaque année, le 26 juin ou aux environs de cette date décrétée par les Nations unies Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues, les autorités chinoises exécutent de nombreuses personnes reconnues coupables d'infractions à la législation sur les stupéfiants. Amnesty International a également remarqué une augmentation du nombre des exécutions et des condamnations à mort à l'occasion d'événements majeurs où à la veille des jours fériés comme le Nouvel An chinois.

La peine capitale est appliquée très fréquemment et de manière arbitraire, souvent à la suite de pressions politiques, notamment pendant les campagnes périodiques de lutte contre la criminalité menées sous le slogan "Frapper fort", au cours desquelles des accusés peuvent se voir condamner à mort pour des infractions punies en temps normal de peines d'emprisonnement.

Une telle campagne nationale de lutte contre la criminalité est actuellement menée dans tout le pays, donnant lieu à une augmentation spectaculaire du nombre des exécutions. Lors de ces campagnes, les autorités policières et judiciaires sont fortement incitées à enquêter sur les infractions et à condamner les coupables le plus rapidement possible, ce qui augmente le risque qu'il y ait des erreurs judiciaires et que des innocents soient exécutés.

La dernière vague d'exécutions fait suite au lancement, en février 2002, par la Commission nationale de contrôle des stupéfiants, d'une grande campagne de lutte contre la drogue qui doit durer jusqu'à la fin du mois de juillet 2002. Parmi les informations rendues publiques, peu d'éléments permettent de penser que la peine de mort est efficace dans la lutte contre le trafic de stupéfiants illégaux.

Amnesty International a recensé au moins 4 015 condamnations à mort et 2 468 exécutions en Chine durant l'année 2001, avec un niveau record de 2 960 condamnations et 1 781 exécutions entre avril et juin 2001. Ces chiffres qui émanent d'un nombre limité de sources et qui sont sans doute bien en deçà de la réalité montrent néanmoins que la Chine a exécuté à elle seule davantage de condamnés en l'espace de trois mois que l'ensemble des autres pays du monde au cours des trois dernières années.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en chinois ou dans votre propre langue) :

- exhorte les autorités chinoises à commuer la sentence capitale prononcée contre Chen Chunyan Qitaihe, Mo Keliang, Liu Hanji, Deng Weiming, Wang Jiakuan et au moins huit autres personnes ;
- demandez qu'il soit mis fin au recours arbitraire et massif à la peine de mort en Chine ;
- appelez le gouvernement chinois à exclure les crimes non violents du champ d'application de la peine capitale, comme l'a recommandé le Rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires ;
- dites-vous opposé en toutes circonstances à la peine de mort parce qu'elle constitue le châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit, ainsi qu'une violation du droit à la vie défini dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

APPELS À : (les lignes de fax sont difficiles à obtenir en Chine et peuvent ne pas fonctionner après les heures de bureau (T.U. + 8 h)

Président de la Cour populaire suprême de la République populaire de Chine :

Xiao Yang Yuanzhang

Zuigao Renmin Fayuan

27 Dongjiao Min Xiang

Beijingshi 100726

République populaire de Chine

Télégrammes : President, Supreme People's Court, Beijing, Chine

Fax : + 86106 529 2345 (c/o Ministry of Communications)

Formule d'appel : *Dear President, / Monsieur le Président,*

Président du tribunal populaire supérieur de la province du Fujian :

CHEN Xu Yuanzhang

Fujiansheng Gaoji Renmin Fayuan

Fuzhoushi

Fujiansheng

République populaire de Chine

Télégrammes : President of the Provincial High People's Court, Fuzhou, Fujian Province, China

Fax : + 8610 620 53995 (c/o the official government website)

Formule d'appel : *Dear President, / Monsieur le Président,*

Président du tribunal populaire supérieur de la province du Guangdong :

LU Botao Yuanzhang

Guangdongsheng Gaoji Renmin Fayuan

26 Cangbian Lu

Guangzhoushi 510090

Guangdongsheng

République populaire de Chine

Télégrammes : President of the Provincial High People's Court, Guangzhou, Guangdong Province, Chine

Fax : + 86 20 83330344

Formule d'appel : *Dear President, / Monsieur le Président*

COPIES À :

Agence de presse Xinhua (Chine nouvelle) :

Xinhua News Agency

Courriers électroniques : english-mail@xinhuanet.com

Chaîne de télévision :

China's Central TV

Beijing

Courrier électronique : webmaster@mail.cctv.com / michael@nic.cctv.com

Organisation de défense des droits humains :

China Society for Human Rights Studies (CSHRS),

Fax : + 86 10 82008118

Courriers électroniques : editor@pan-chinese.com / editor@humanrights-china.org

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 7 AOÛT 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*